



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 2407

Texte de la question

VIOLENCE A L'ECOLE

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, je voudrais à mon tour, au nom du groupe socialiste, dire que nos pensées vont vers Mme Karen Montet-Toutain, professeure au lycée Louis-Blériot à Étampes, blessée par un de ses élèves vendredi dernier. Au-delà de cette enseignante, c'est à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale que nous tenons à témoigner de notre solidarité.

Il est en effet intolérable que des vies soient brisées au sein même d'un établissement scolaire, qui doit être le lieu privilégié de l'apprentissage du vivre ensemble par le savoir et la recherche de l'émancipation de chacun.

Dans cette affaire, toute la lumière doit être faite sur les responsabilités de tous et la justice doit passer.

Mais quand la violence entre à l'école, c'est d'abord un échec du système scolaire tout entier. C'est donc à nous tous d'y apporter des remèdes de fond. Or je crains, monsieur le ministre, que ceux que vous avez préconisés hier et rappelés à l'instant, ne soient pas à la hauteur des problèmes graves que trop de jeunes affrontent et qu'ils traduisent hélas trop souvent en actes de violence.

L'autosatisfaction, dont vous venez de faire preuve en répondant à M. Liberti, n'est aucunement partagée par les enseignants, ni par les parents. Ce dont ont besoin les élèves en échec scolaire, ce ne sont pas des portiques de protection ou des caméras de vidéosurveillance. Ce sont des classes moins chargées (*Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*), des équipes éducatives stables et formées qui leur redonnent confiance dans leurs possibilités de réussite. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Ce dont les familles, souvent déstructurées par les difficultés de la vie, ont besoin, ce n'est pas de la suppression des allocations familiales que vous envisagez ("*Si !*" sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire) mais de l'écoute de psychologues scolaires et d'assistantes sociales dont vous supprimez les postes dans vos budgets depuis trois ans.

M. Philippe Briand. Démago !

M. le président. Posez votre question, monsieur Durand !

M. Yves Durand. Les établissements scolaires ont certes besoin de sérénité et de sécurité, mais ce dont ont besoin les enseignants ce n'est pas de l'aide de policiers, de magistrats, mais de temps pour se concerter, pour écouter, pour travailler avec l'ensemble de l'équipe éducative. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Je vous en prie ! Monsieur Durand, concluez !

M. Yves Durand. Monsieur le président, je parlerai lorsqu'il y aura un peu de respect. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Monsieur Durand, vous faites la même chose quand les autres parlent !

M. Henri Emmanuelli. Ce n'est pas vrai !

M. le président. Posez votre question, sinon je vous interromps !

M. Yves Durand. Vous avez déstabilisé ces équipes éducatives en supprimant massivement les surveillants, les emplois-jeunes et les postes d'enseignants par milliers !

Monsieur le ministre, même si vous semblez vouloir vous obstiner dans les mauvaises réponses, quand allez-

vous enfin apporter les moyens d'une véritable réponse éducative au problème de l'école ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Oui, monsieur Durand, toute la lumière sera faite. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai demandé à l'inspection générale un rapport. Il sera rendu au mois de janvier et vous pourrez en avoir connaissance.

Mais il est facile de faire des effets de tribune quand un drame s'est produit. Pensez d'abord à la victime (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Surtout, chaque fois que nous avons voulu rapprocher des services de l'État pour essayer d'obtenir plus d'efficacité dans la prévention, à chaque fois, de votre côté de l'hémicycle il y a eu des oppositions ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Je vais vous en donner trois exemples. Lorsque, avec le ministre de l'intérieur, nous avons voulu que des forces de police et de gendarmerie soient disposées à proximité des établissements scolaires, vous avez été contre ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Quand nous avons voulu régler, par une circulaire sur la discipline scolaire, le problème des groupes d'élèves qui perturbaient les classes, vous avez protesté et même fait un recours ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Jean Glavany. menteur !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Quand mon prédécesseur a proposé que l'on donne une note de vie scolaire aux élèves de troisième pour tenir compte de l'assiduité et du comportement, ce fut le même concert de protestations ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - " Hou ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean Glavany. Politicien menteur !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cela ne signifie pas pour autant, monsieur Durand, que la mission de l'école, qui doit avant tout privilégier l'éducation à la citoyenneté, au respect d'autrui et la réussite des élèves, doit être laissée de côté. Mais, nous en convenons tous, cette mission éducative ne peut être menée que dans la sérénité. Vous avez refusé de prendre des mesures pour l'assurer. Nous les prenons, ne vous en plaignez pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française. — Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2407

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 décembre 2005